



www.unac.asso.fr

A TOUS
PNC HOP!



#138

12 juillet 2017 

CONVENTION PNC HOP!

Les PNC ont voté **POUR** l'application de la Convention PNC HOP! Par conséquent, l'UNAC la signera dès demain.

Cependant, il reste beaucoup de choses à améliorer dans cette convention pour qu'elle ait l'adhésion de tous.

Des changements sont d'ores et déjà notables par rapport au texte initialement proposé :

- **les temps forfaitaires**, alignés par rapport au calcul PNT, se feront **comme chez ex-Régional**
- **les PNC seront logés dans des hôtels 4 étoiles, comme les PNT**
- les congés pour enfant malade seront de 3 jours portés à 5 pour **les enfants de 0 à 3 ans**

Nous serons par ailleurs très vigilants à ce que l'équité soit préservée entre les PNC et les PNT, et attendons de voir les reste des accords que la Direction va mettre en oeuvre avec les pilotes.

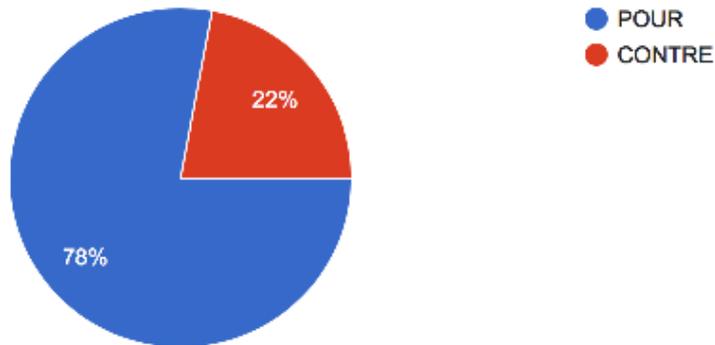
Vous trouverez ci-dessous les résultats de la consultation par ex-compagnie.

Bons vols !

Le Bureau UNAC HOP!

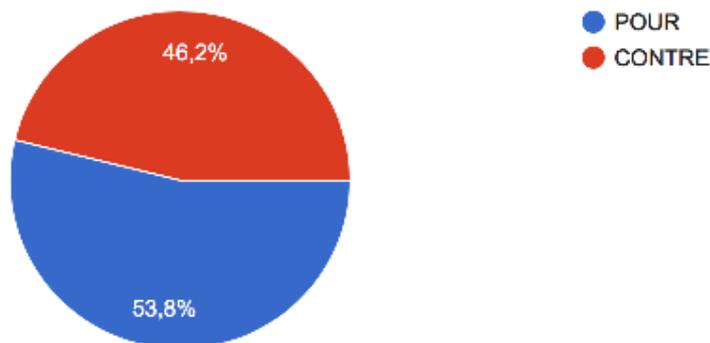
ATR :

ETES-VOUS POUR OU CONTRE LA NOUVELLE CONVENTION PNC HOP! ?



CRJ :

ETES-VOUS POUR OU CONTRE LA NOUVELLE CONVENTION PNC HOP!?



EMBRAER :

ETES-VOUS POUR OU CONTRE LA NOUVELLE CONVENTION PNC HOP!

